



Protocole d'accès au tennis club de CHAMBLY

du 28/11/2020

(Accès aux courts extérieurs)

Accès réservé aux seules joueuses et joueurs ayant une licence validée

Courts extérieurs :

Les courts 1-2-3 sont réservables pour les seuls joueuses et joueurs.

La réservation des terrains s'effectue en ligne, via Ten'up.

Les joueuses et les joueurs doivent respecter les consignes générales de sécurité sanitaire (ne pas venir jouer en cas de fièvre, toux, signes d'infection rhinopharyngée, perte du goût et de l'odorat...).

Les joueuses et les joueurs doivent arriver en tenue de tennis (les vestiaires collectifs sont fermés jusqu'à nouvel ordre).

Chaque joueur apporte son propre jeu de balles qu'il aura préalablement marqué. Un joueur ne doit en aucun cas toucher avec ses mains une balle marquée de son/ses partenaire(s).

Il est demandé aux joueuses et joueurs d'apporter leurs propres lingettes désinfectantes afin d'assurer le nettoyage des équipements touchés lors de leur présence (porte d'accès, banc, filet).

Des poubelles avec ouverture par le pied sont à disposition sur les courts.

En cas de jeu en double, le principe de respect de la distanciation physique doit primer sur toute autre règle. Il est demandé aux pratiquants de respecter une distanciation de 2 mètres.

L'utilisation d'un gel hydroalcoolique sur le terrain et le lavage des mains avant et après le jeu est obligatoire.

Respects des gestes barrières en vigueur

Le président